



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE  
QUÉBEC**

**13 septembre 2021**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-RESTIGOUCHE  
COMTÉ DE BONAVENTURE**

Le conseil de la municipalité de Saint-André-de-Restigouche siège en séance ordinaire devant public à l'école no :1 endroit habituel à 19h00 ce 13<sup>e</sup> jour de septembre 2021, les membres du conseil et les officiers municipaux présents sont :

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| Conseillers : Jacques-André Brunet | Roch Gohier           |
| Élise Lacas Kelly                  |                       |
| Lucille Raymond                    | Simon Deschênes-Jones |

Maire : Doris Deschênes

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Johannie Tremblay

La présidente de l'assemblée vérifie le quorum et déclare la session ouverte.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2021
3. Adoption des dépenses encourues du mois d'août 2021
4. Trésorie
5. Correspondance
6. Toutes recommandations des contribuables par écrit
7. Projet de résolution – Projet caserne Municipalité de Matapédia
8. Projet de résolution – Adoption de la politique familiale municipale et de la politique municipalité amie des aînés
9. Projet de résolution - Création du comité de suivi de mise en œuvre des politiques familles et aînés des municipalités de Matapédia-et-les-Plateaux
10. Projet de résolution – Dépôt demande aide financière MAMH / Ressource partagé en gestion des enjeux animaliers
11. Projet de résolution - Dépôt Vitalisation
12. Projet de résolution – Dépôt demande aide financière MAMH / Revitalisation, développement économique et animation du milieu Matapédia-Les-Plateaux
13. Renouvellement contrat de service Xerox
14. Renouvellement adhésion 2021-2022 / Tourisme Gaspésie
15. Engagement directrice générale
16. Soumission nivelage d'automne
17. Soumission ordinateur bibliothèque
18. Rapport projet FAIR
19. Points divers
  - a) suivi de dossier
  - b) sécurité public
  - c) loisirs
  - d) service de proximité (Magasin Coop)
  - e) Projet Abri – Boîtes aux lettres
  - f) Journal municipal
  - g) Extérieur bâtiment
  - h)
20. Période de questions
21. Huit clos
22. Levée de l'assemblée



141-2021 1<sup>re</sup> résolution  
ou annotation

142-2021

Sur proposition de Lucille Raymond, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel que présenté avec mention que « points divers » demeure ouvert.

#### ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL

Sur proposition de Élise Lacas Kelly, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal suivant soit approuvé

- Séance ordinaire du 9 août 2021 à 19h00

#### PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES

Le conseil prend acte de la liste des chèques émis du 1<sup>er</sup> août 2021 au 31 août 2021 visant le paiement des dépenses incompressibles selon le règlement # 03-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et approuve globalement :

- le bordereau CP-08-21 (compte payé) totalisant une somme de 16 223.51\$
- le bordereau SAL-08-21 (salaire payé) totalisant une somme de 6 702.00\$

Il est proposé par Roch Gohier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

d'autoriser le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation et politique de variation budgétaire selon le règlement # 03-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et qui apparaissent dans le bordereau CAP-08-21 (compte à payer) totalisant une somme de 16 364.89\$.

|                                   |          |       |
|-----------------------------------|----------|-------|
| - André Roy Électrique inc.       | 839.32   | #1133 |
| - Bernard Doiron                  | 16.00    | #1134 |
| - Pièces d'auto BM                | 53.88    | #1135 |
| - Groupe Yves Gagnon              | 57.19    | #1136 |
| - Bouffard Sanitaire inc          | 1 395.00 | #1137 |
| - Les entreprises J. M. Arsenault | 71.88    | #1138 |
| - Croix-Rouge Canadienne          | 170.00   | #1139 |
| - Les entreprises Armand Lagacé   | 8 217.72 | #1140 |
| - Ferme Gérald Landry             | 1 839.60 | #1141 |
| - FM Sports inc.                  | 44.18    | #1142 |
| - Steve Lévesque                  | 141.84   | #1143 |
| - Magasin Coop                    | 178.31   | #1144 |
| - Martial Charest                 | 1008.98  | #1145 |
| - Ministère des finances          | 89.51    | #1146 |
| - M.R.C. d'Avignon                | 1 265.21 | #1147 |
| - Municipalité St-Alphonse Let    | 681.25   | #1148 |
| - Municipalité de St-François     | 227.82   | #1149 |
| - Xerox Canada Ltée               | 67.20    | #1150 |

#### TRÉSORIE

Que le rapport de trésorerie du 1 janvier au 31 août 2021 a été déposé et présenté.

#### CORRESPONDANCE

143-2021

#### DEMANDE D'APPUI / SERVICE DE TRAIN DE PASSAGERS DANS LA PÉNINSULE GASPÉSIENNE

Il est proposé par Élise Lacas Kelly et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Saint-André-de-Restigouche appuie la démarche de M. Anthony Bernard Prince auprès de Madame



N° de résolution  
ou annotation

Lebouthillier pour une reprise le plus tôt possible du service de VIA Rail sur le littoral gaspésien.

#### **DEMANDE DE PANNEAUX AU SITE DE MATÉRIAUX**

Une demande de madame Karine Dubé, résidente, a été déposée au conseil pour faire l'acquisition des panneaux de clôture situés sur le site de matériaux secs au St-Victor. Une réponse va lui être communiquée que malheureusement la municipalité ne peut donner des biens.

144-2021

#### **DEMANDE D'ACCÈS À LA SALLE / ACTIVITÉ POUR LES PERSONNES DU 3<sup>E</sup> ÂGE**

Il est proposé par Élise Lacas Kelly et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité de Saint-André donne accès gratuitement à la salle communautaire le vendredi 1<sup>er</sup> octobre à Martine Lévesque, coordonnatrice aux loisirs et vie communautaire de la municipalité de Pointe-à-la-Croix, pour son activité avec les personnes du 3<sup>e</sup> âge.

145-2021

#### **DEMANDE D'ACHAT DE STORES / MARGUERITE CUMMINGS**

Considérant que les fenêtres ont toutes changées sur le bâtiment municipal;

Il est proposé par Lucille Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité fasse l'achat de 6 stores pour le local loué par Madame Marguerite Cummings dans le même modèle que ceux dans la grande salle pour garder la même harmonie.

#### **TOUTES RECOMMANDATIONS DES CONTRIBUABLES PAR ÉCRIT**

Une demande de M. Luc Charest pour un ajout de lampadaire est déposée. Une évaluation va être faite pour voir la pertinence de l'ajout et la demande va être redéposée au conseil à la réunion d'octobre.

146-2021

#### **PROJET CASERNE MUNICIPALITÉ DE MATAPÉDIA**

Considérant que la Municipalité de Matapédia travaille au projet de construction d'une nouvelle caserne pour son service de sécurité incendie (SSI) et souhaite déposer une mise à jour auprès du programme de Réfection et construction des infrastructures municipales (RECIM);

Considérant que le SSI de Matapédia intervient dans les Municipalités de Ristigouche-Partie-Sud-Est et Saint-André-de-Restigouche, en vertu d'une entente intermunicipale en vigueur;

Considérant que cette entente intermunicipale a été modifiée pour y ajouter le financement de la nouvelle infrastructure et le mode de répartition des coûts entre les parties;

En conséquence, il est proposé par Lucille Raymond et résolu unanimement

Que la municipalité de Saint-André-de-Restigouche accepte les modifications apportées à l'entente et qu'elle autorise ainsi Johannie Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que Doris Deschênes, mairesse à signer cette entente ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en œuvre du projet de construction de la nouvelle caserne de Matapédia.

147-2021

#### **ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET DE LA POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS**

CONSIDÉRANT la résolution 88-2019 par laquelle le Conseil municipal a exprimé sa volonté de mettre à jour la Politique familiale



N° de résolution  
ou annotation

148-2021

municipale et la politique Municipalité amie des aînés, de même que les plans d'action triennaux;

CONSIDÉRANT l'octroi par le Ministère de la Famille et le Secrétariat aux Aînés du Ministère de la Santé et des Services sociaux de subventions pour le soutien technique au renouvellement des politiques, et la signature d'ententes entre la MRC Avignon ces deux ministères;

CONSIDÉRANT la résolution 89-2019 confiant à Madame Lucille Raymond le mandat de mettre à jour les politiques et leur plan d'action triennal;

CONSIDÉRANT le travail d'analyse accompli par le comité familles-aînés, appuyé de la chargée de projet de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT le résultat de ce travail, soit les documents soumis à l'adoption par le Conseil et nommément : - La Politique familiale municipale et la Politique Municipalité amie des aînés de Matapédia-et-les-Plateaux 2021-2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Roch Gohier, ET résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal adopte par la présente les politiques et leur plan d'action 2021-24.

### **CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES FAMILLES ET AÎNÉS DES MUNICIPALITÉS DE MATAPÉDIA-ET-LES-PLATEAUX**

CONSIDÉRANT que les cinq municipalités de Matapédia-et-les-Plateaux ont adopté une Politique familiale municipale et une politique Municipalité amie des aînés communes,

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre des politiques doit être guidée par un comité de suivi composé d'élus, d'organismes et de citoyens et qu'un coordonnateur de la MRC Avignon offrira un soutien technique au comité de suivi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques-André Brunet ET résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise la mise sur pied du comité de suivi intermunicipal ayant pour mandat de soutenir la mise en œuvre des plans d'action 2021-24;

QUE le conseil municipal délègue les personnes suivantes au comité : Mme Lucille Raymond, conseillère responsable des questions familles et aînés, ou son remplaçant,

Mme Margot Cummings, citoyenne ou un remplaçant;

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale à communiquer le nom de ces personnes au coordonnateur PFM-MADA de la MRC Avignon.

149-2021

### **DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MAMH / RESSOURCE PARTAGÉE EN GESTION DES ENJEUX ANIMALIERS**

Il est proposé par Roch Gohier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Qu'après dépôt du projet, les membres du conseil ont décidé d'aller avec l'option à la carte. La directrice générale a bien mentionné aux membres que, selon la loi, un organisme ou une personne compétente doit être désigné pour faire la gestion des chiens dangereux dans la municipalité.

150-2021

### **DÉPÔT VITALISATION**

Considérant que la Corporation de développement économique



N° de résolution  
ou annotation

Matapédia-Les Plateaux (CDEMLP) devient gestionnaire des mandats de développement économique et de revitalisation pour les municipalités de Matapédia, St-André-de-Restigouche, St-Alexis-de-Matapédia, St-François d'Assise et L'Ascension-de-Patapédia; Considérant que le financement pour les postes d'agent(e) de développement économique et touristique et de coordination de la démarche Territoire Solidaire ont pris fin respectivement en août et juillet 2021;

Considérant l'importance de ces postes et du maintien des ressources dans la mobilisation des citoyen(ne)s et partenaires du territoire, la réalisation des plans d'action et le développement du secteur;

Considérant que la CDEMLP travaille au montage d'un dossier de financement pour un projet structurant qui permettra de consolider pour cinq ans les postes d'agent(e) de développement économique et touristique, de coordination de la démarche Territoire Solidaire, d'animation loisirs et culture pour les cinq municipalités et le soutien administratif à ces postes;

Considérant le délai à prévoir pour le montage et le traitement du dossier de financement, ainsi que pour la définition des termes et la rédaction de l'entente intermunicipale pour le partage de ces services, qui est estimé aboutir en janvier 2022;

Considérant que les municipalités locales ont aussi injecté 30 000\$ dans la consolidation de ces postes et s'engageront à les soutenir pour les 5 prochaines années advenant le financement du projet par le MAMH;

Considérant que le nouveau fonds Vitalisation de la MRC Avignon permet de soutenir des projets ayant des retombées en termes de vitalité et de dynamisme du territoire et que les postes à maintenir d'ici au financement du MAMH cadrent directement dans ces priorités;

En conséquence, il est proposé par Roch Gohier et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-André-de-Restigouche apporte son appui au dépôt d'une demande de financement de la CDEMLP dans le fonds Vitalisation géré par la MRC Avignon;

Que la municipalité de Saint-André-de-Restigouche s'engage à participer financièrement au projet à raison de 10% du coût total à répartir entre les cinq municipalités concernées, qui représente la mise de fonds minimale exigée, soit 2327,42\$, puisque le financement du fonds Vitalisation ne peut dépasser 90% du coût total du projet.

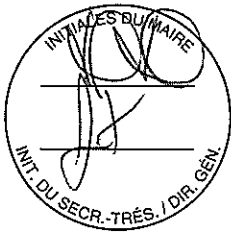
151-2021

**DÉPÔT DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MAMH  
REVITALISATION, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET ANIMATION DU MILIEU MATAPÉDIA-LES-  
PLATEAUX**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-André-de-Restigouche a pris connaissance du guide concernant le Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE les municipalités de Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François d'Assise et l'Ascension-de-Patapédia désirent présenter un projet de consolidation des postes et de structuration de la gouvernance pour la revitalisation, le développement économique et l'animation du milieu dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la Corporation de développement économique Matapédia-Les Plateaux (CDEMLP) a proposé d'être responsable du dépôt de la demande de financement auprès du MAMH et d'assumer la gestion des ressources en lien avec le projet;



N° de résolution  
ou annotation

152-2021

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lucille Raymond et résolu à l'unanimité que:

- La municipalité de Saint-André-de-Restigouche s'engage à participer au projet de partage de ressources pour la revitalisation, le développement économique et l'animation du milieu et à en assumer une partie des coûts selon la répartition qui sera définie dans le cadre d'une entente entre toutes les municipalités participantes, advenant l'acceptation du financement par le MAMH;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du Volet 4 du FRR - Soutien à la coopération intermunicipale;
- Le conseil accepte la proposition de la CDEMLP d'agir à titre d'organisme responsable du projet et d'assumer la gestion des ressources attitrées au projet.

#### **RENOUVELLEMENT CONTRAT DE SERVICE XEROX**

Il est proposé par Lucille Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De renouveler le contrat de service au coût de 71.02\$ trimestriel et de 0.0236\$ par impression.

153-2021

#### **RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2021-2022 / TOURISME GASPÉSIE**

Il est proposé par Élise Lacas Kelly et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité de Saint-André-de-Restigouche renouvelle son adhésion à tourisme Gaspésie au coût de 381.49\$ taxes comprises.

154-2021

#### **ENGAGEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Considérant que la directrice générale a avisé le conseil qu'elle quitte à la fin décembre;

Il est proposé par Roch Gohier et résolu à l'unanimité des conseils présents;

Que Madame Karine Dubé sera engagé, sur une période probatoire de 3 mois, comme adjointe à compter du 22 septembre 2021 au salaire de 19\$/heure.

Qu'elle entrera en poste comme directrice générale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, suite à sa période de probation.

155-2021

#### **SOUSSION ORDINATEUR**

Il est proposé par Lucille Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la soumission d'Amqui Électronique inc numéro 292 au montant de 367.90 taxes comprises soit acceptée.

156-2021

#### **RAPPORT PROJET FAIR**

Il est proposé par Roch Gohier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le rapport du projet FAIR en date du 31 août 2021 soit adopté tel que présenté.

#### **POINTS DIVERS**

##### **SUIVI DE DOSSIER**

Les membres du conseil sont avisés qu'une rencontre aura lieu le 29 septembre 2021 avec le groupe Arpo pour une présentation du plan des priorités concernant les travaux routiers.

#### **SIGNALISATION**



N° de résolution  
ou anneau  
**157-2021**

La mairesse avise les membres du conseil qu'un suivi a été fait auprès de la police pour la vitesse dans les chemines. Un point a été relevé concernant la vitesse pour les pompiers volontaires. Un avis va être fait au chef pompier.

### **PROJET ABRI – BOÎTES AUX LETTRES**

Il est proposé par Lucille Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les membres du conseil approuvent l'abri pour les boîtes aux lettres avec toit en tôle et les côtés en canexel.

Un petit journal sera fait et envoyé dans les maisons sous peu. Un rappel du règlement concernant pour les tirs d'armes à feu près des résidences en fera partie.

Les membres du conseil sont d'accord d'acheter le matériel pour faire les réparer l'extérieur de la bâtisse municipale.

### **PÉRIODE DE QUESTION**

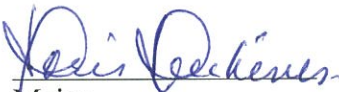
Monsieur Gaétan Dufour s'est présenté pour exposer son problème pour la rénovation de sa maison. On l'a avisé qu'il doit passer par l'inspecteur municipal pour toute demande et l'inspecteur transmettra le tout au conseil municipal.

**158-2021**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour ayant été épuisé, la présidente déclare l'assemblée close.

La levée de l'assemblée est proposée par Lucille Raymond à 21h00.

  
Maire

  
Directrice générale &  
secrétaire-trésorière

Je, Doris Deschênes, maire, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

  
Doris Deschênes, maire